

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

Contestation de l'élection de la commission des créanciers: retrait d'un recours

Küsnacht-Zurich, le 12 juillet 2002. Dans son dernier communiqué hebdomadaire, le commissaire du groupe, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, a annoncé qu'à l'issue de l'assemblée des créanciers de SAirGroup du 26 juin 2002, trois créanciers avaient contesté l'élection de la commission des créanciers. Par lettre du 5 juillet 2002 adressée au tribunal de district de Zurich, l'un des créanciers a retiré son recours. Les deux autres recours sont toujours pendants.

Egalement par lettre du 5 juillet 2002 adressée au tribunal de district de Zurich, Maître Thomas Sprecher, avocat, dr en droit, a fait savoir qu'il n'est pas disponible pour siéger à la commission des créanciers de SAirGroup. Cette décision ne concerne pas sa participation à la commission des créanciers de Flightlease AG.

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88